



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4448 - Mardi 10 avril 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

### Journée de la chasse le 28 avril à Yakourène

Page 24

Saison estivale 2018

## Lancement de plusieurs campagnes de nettoyage des plages

Page 3

### Deux attaques clandestines en Syrie

Par Mohamed Habili

**L**e bord, ou les bords, derrière l'attaque chimique ayant frappé la poche de la Ghouta non encore entièrement désertée par le groupe islamiste qui la tenait semblent avoir commis pour rien ce nouveau crime, du moment que les parties en conflit sont malgré tout parvenues à un accord d'évacuation. Impossible de ne pas relever que les missiles ciblant une base militaire de Homs, par on ne sait encore qui, encore que Damas se soit hâtée de les attribuer aux Américains, relèvent de la même tactique consistant à frapper sous couvert de l'anonymat. Les Américains ayant nié leur responsabilité, les regards se sont tournés tout naturellement vers Israël, dont on ne compte plus les agressions éclair non revendiquées contre la Syrie, coupable à ses yeux d'être l'ami de son ennemi : l'Iran. A l'heure qu'il est ce mystère doit avoir été résolu, pour autant qu'il ne l'ait pas été au moment même où il se produisait. Un autre argument désignant Israël comme le coupable, et du même coup mettant hors de cause les Etats-Unis, bien que Donald Trump ait menacé de châtier Bachar el Assad pour l'attaque de Douma, c'est le fait que ce pays, au contraire d'Israël, ait toujours revendiqué ses actes en Syrie. D'après l'agence syrienne Sana, nombre de ces missiles ont été interceptés. Cela n'est pas sans rappeler ce qui s'était passé lors du raid israélien de février, au cours duquel un F-16 a été abattu par la DCA syrienne.

Suite en page 3

### En visite de travail hier à Alger

# Bouteflika inaugure Ketchaoua et le métro place des Martyrs-Ain Naâdja



P.D. R.

Un accueil populaire chaleureux a été réservé hier au chef de l'Etat, à l'occasion de sa visite de travail dans la capitale où il a procédé respectivement à l'inauguration de la mosquée Ketchaoua et la ligne du métro d'Alger reliant la place des Martyrs à Ain Naâdja.

Lire page 2

Protection du consommateur et répression des fraudes

## Nouvelles mesures pour plus de droits

Page 2

Lauréats du Festival du film amazigh d'Agadir

## Le ministre de la Culture félicite Metref et Kebaili

Page 13

En visite de travail hier à Alger

# Bouteflika inaugure Ketchaoua et le métro place des Martyrs-Ain Naâdja

■ Un accueil populaire chaleureux a été réservé hier au chef de l'Etat, à l'occasion de sa visite de travail dans la capitale où il a procédé respectivement à l'inauguration de la mosquée Ketchaoua et la ligne du métro d'Alger reliant la place des Martyrs à Ain Naâdja.

Par Lynda Naili

Il faut dire que la sortie de travail du Président Bouteflika, après celles de 2016 où il avait respectivement inauguré le 11 décembre la ligne ferroviaire Zeralda-Sidi Abdallah, l'Opéra d'Alger le 20 octobre et enfin 10 jours plus tard une visite d'inspection de l'état d'avancement des travaux de la grande Mosquée d'Alger, était très attendue par les Algérois, mais pas que. Elle vient ainsi mettre un terme à la campagne de rumeurs et d'intox que certains trouvent un malin et pernicieux plaisir à répandre sur son état de santé. C'est ainsi qu'au niveau de la place Ibn Badis, où se trouve la mosquée historique de Ketchaoua, le Président Bouteflika a été reçu par une foule en liesse sous les applaudissements et les youyous. Après quoi, à la place des Martyrs, le Président Bouteflika, accompagné des membres du gouvernement, a pris le métro jusqu'à la station d'Ain Naâdja où un accueil tout autant chaleureux lui a été également réservé par les habitants de ce quartier

populaire. En réaction à cette visite d'inspection présidentielle, Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale, à l'issue de la séance plénière consacrée au vote de projets de loi relatifs au commerce et à la formation professionnelle, a estimé que «l'inauguration d'infrastructures publiques stratégiques très fortement applaudie par la population, traduit le grand attachement du président de la République à suivre sur le terrain la réalisation des projets qui seront bénéfiques pour les citoyens et le pays et permettront la concrétisation de l'essor de développement escompté».

## Métro place des Martyrs-Ain Naâdja en service aujourd'hui

Annoncée et reportée à plusieurs reprises, Ketchaoua est considérée comme un monument historique classé au patrimoine culturel mondial de l'Unesco. Fermée en 2008 après sa dégradation suite au séisme de 2003 qui a frappé Alger et sa périphérie, la mosquée a connu des travaux de rénovation et de



Ph. E. Soudani/A.

Erdogan, actuel président de la Turquie, à l'époque Premier ministre. Cet accord a ainsi permis à l'Algérie de bénéficier de l'expérience turque en matière de restauration des sites historiques et de former des cadres algériens. Rappelons que le 27 février Ketchaoua a été visitée par la Première dame de Turquie, Emine Gulbaran Erdogan, lors de la visite du Président turc à Alger. La construction de la mosquée Ketchaoua, une des plus célèbres d'Alger, remonte à plus de quatre siècles. Ce chef-d'œuvre architectural qui allie les styles arabesque et turc a été agrandi par le Dey Hussein en 1794 avant d'être transformé en église durant la période coloniale et reprendre sa vocation après l'indépendance. Quant à la ligne du métro d'Alger reliant la place des Martyrs à Ain Naâdja, qui entre en service aujourd'hui, elle est considérée comme un projet stratégique pour le transport urbain dans la capitale. Cette extension est la seconde après celle de 2015 qui avait relié Hai El Badr à El Harrach.

L. N.

restauration confiés à l'Agence turque de la coordination et de la coopération (TIKA) avec l'apport d'entreprises et d'archéologues algériens, en vertu de l'accord

signé en septembre 2013 par les autorités algérienne et turque, à l'occasion de la visite effectuée à Alger en septembre de la même année par Recep Tayyip

## Protection du consommateur et répression des fraudes

### Nouvelles mesures pour plus de droits

Avec l'arrivée des grandes chaleurs, la vigilance est de mise quant à la qualité des produits alimentaires exposés à la vente. D'où la nécessité d'asseoir une véritable politique de sensibilisation et de collaboration impliquant notamment la société civile. Autrement dit, un travail qui s'élabore par le truchement des associations versées dans la protection des consommateurs. Il est important de multiplier les contrôles inopinés et durcir les sanctions contre les contrevenants. A cet effet, le projet de loi sur la protection du consommateur et la répression des fraudes a été adopté hier à la grande majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une session plénière tenue sous la présidence de Saïd Bouhadja, président de cette institution parlementaire, et en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab. Ce texte, qui modifie et complète la loi de février 2009 relative à la protection du consommateur et de la répression des fraudes, encadre les conditions et les modalités d'application des dispositions relatives au service après-vente et prévoit l'instauration du droit de rétraction pour toute vente de produits dans le cadre du contrat de consommation, à l'instar des normes inter-

nationales. Aussi, à travers les contraintes rencontrées au niveau du contrôle aux frontières et pour éviter toute équivoque avec les autres secteurs chargés du contrôle, il a été procédé à la substitution de la mention «refus temporaire» par «admission temporaire», et ce, en apportant plus de précisions jugées nécessaires pour une interprétation claire de la loi au niveau de l'article 54 dont les dispositions encadrent les cas autorisés pour l'admission temporaire pour une mise en conformité du produit importé. Il est également précisé que la mise en conformité dans le cas d'admission temporaire est possible au niveau d'établissements spécialisés des zones sous-douanes ou dans les locaux de l'intervenant. D'autre part, dans le cadre de la coordination intersectorielle pour la lutte contre la contrefaçon, un article est introduit portant sur les mesures conservatoires pouvant être opérées sur des produits suspectés de contrefaçon. Cette disposition intervient pour pallier le vide juridique constaté en la matière qui fait qu'actuellement les agents chargés du contrôle relevant de l'administration chargée du commerce ne peuvent pas intervenir face à un produit suspecté de contrefaçon en l'absence de plainte du titulaire

de droits de propriété intellectuelle et d'un jugement attestant de l'infraction. Le nouveau texte prévoit aussi la fermeture administrative des locaux permettant la distinction entre la suspension temporaire de l'activité et la fermeture administrative des locaux afin de ne pas pénaliser les chaînes de production par des fermetures administratives de l'établissement alors que la suspension temporaire de l'activité objet d'infraction suffit.

### Introduction de l'obligation de respect des exigences liées à la provenance du produit

Entre autres modifications, ce projet de texte note que le produit doit également respecter les exigences liées à sa provenance, aux résultats escomptés, aux spécifications réglementaires de ses emballages, à sa date de fabrication et celle de la limite de consommation, à son mode d'utilisation, aux conditions de sa conservation, aux précautions y afférentes et aux contrôles dont il a fait l'objet. Un autre article stipule que tout produit offert au consommateur ne doit pas nuire à son intérêt matériel et ne doit pas lui causer de

préjudice moral. Dans le cadre de toute vente, le consommateur dispose d'un délai pour se rétracter, sans avoir à payer des frais supplémentaires alors que les délais de rétractation et la liste des produits concernés seront fixés par voie réglementaire. Par ailleurs, les agents de la répression des fraudes relevant du ministère chargé de la protection du consommateur peuvent procéder à l'admission temporaire ou à un refus d'admission aux frontières des produits importés, à des consignations, à des saisies, à des retraits temporaires ou définitifs et à la destruction des produits ainsi qu'à la suspension temporaire d'activités ou la fermeture administrative des locaux commerciaux.

Ce refus temporaire d'admission aux frontières d'un produit importé est prononcé en cas de suspicion de non-conformité du produit concerné, en vue de vérifications approfondies de non-conformité du produit. Par ailleurs, il est inséré un article qui stipule que «les saisies ainsi que les retraits temporaires peuvent être opérés sur des produits suspectés de contrefaçon». En outre, les services de la protection du consommateur et de la répression des fraudes peuvent procéder à la suspension temporaire de l'activité des établisse-

ments ou à des fermetures administratives des locaux commerciaux dont la non-conformité aux règles a été établie. De même, les frais engendrés par l'application des dispositions relatives à la consignation, à l'analyse, aux tests ou essais, à la mise en conformité, au retrait temporaire, au changement de destination, à la réorientation, à la saisie et à la destruction sont à la charge de l'intervenant.

D'autre part, le texte prévoit des amendes sévères pour quiconque enfreint les spécifications techniques liées à la provenance du produit, aux résultats escomptés, aux spécifications réglementaires de ses emballages, à sa date de fabrication et celle de la limite de consommation, ainsi que quiconque enfreint l'obligation d'informations du consommateur relatives au produit qu'il met en consommation par voie d'étiquetage, de marquage ou par tout autre moyen approprié, et ce, en langue arabe et, accessoirement, en une ou plusieurs autres langues accessibles au consommateur, de façon lisible, visible et identifiable. Une amende punira aussi quiconque enfreindra les dispositions relatives au droit de rétractation.

Meriem Benchaouia



Financement du terrorisme

# Tarir les sources, un défi africain selon Messahel

■ Au moins onze typologies de sources de financement du terrorisme incluant le commerce et autres activités lucratives, certaines ONG et les prélèvements caritatifs, la contrebande d'armes, le trafic de drogue, la prise d'otages contre rançons... ont été relevés par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest, GIABA.

Par Louiza Ait Ramdane

**L'**Algérie pionnière en matière de lutte contre le terrorisme, s'engage, selon le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, à partager son expérience avec les pays africains qui peinent toujours à faire face au terrorisme. «L'Afrique est le continent qui subit plus les affres du terrorisme, il est donc urgent pour les pays africains de renforcer leur coordination autour des questions sécuritaires, à travers l'identification des sources de financement des terroristes et la mise en place d'une stratégie cohérente de lutte pour tarir ces sources de financement», recommande Abdelkader Messahel lors de la tenue de la réunion de haut niveau sur la lutte contre le financement du terrorisme tenue à Alger.

Selon le ministre, à côté de la propagande idéologique développée par les groupes terroristes et leurs sponsors, notamment sur Internet via le Darknet et les plateformes cryptées en vue de recrutement, l'argent reste l'une des principales armes de la guerre menée par le terrorisme en remplacement de la conviction idéologique. «L'intéressement financier remplace de plus en plus la conviction idéologique dans les processus et campagnes de recrutement menés par les groupes terroristes», indique le ministre. «Cela est facilité par l'intensification en Afrique des relations entre les activités du terrorisme et celles du crime organisé trans-



Ph/L. Soraya/J. A.

national et par l'importance des ressources financières mises ainsi en jeu», explique encore Messahel, qui prévient que ces facteurs peuvent contribuer à transformer l'Afrique en une importante plaque tournante du terrorisme et de la criminalité transnationale. Il souligne aussi une exigence d'une meilleure coopération multiforme entre les pays africains et l'évaluation de l'efficacité des stratégies mises en œuvre à ce jour. Ce sont autant de défis dans lesquels l'Afrique est interpellée pour prendre les mesures requises pour mieux contrôler, entraver et

tarir ces multiples sources de financement du terrorisme. Pour Messahel, l'Algérie a combattu le terrorisme dans les années quatre-vingt-dix, et qui continue toujours à faire face à ses résidus, est convaincue que la sécurité et l'élimination de la menace terroriste en Afrique et dans le monde nécessitent la conjugaison des efforts, le partage des expériences et le renforcement de la coopération régionale et internationale.

Pour conclure, le ministre des Affaires étrangères indique que les recommandations de la réunion seront exposées lors du

prochain sommet qui se tiendra à Nouakchott en Mauritanie, en juillet prochain. La rencontre, de deux jours, co-organisée par l'Algérie et l'Union africaine (UA), a regroupé les délégués des pays membres de l'UA, de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE) et d'autres organisations internationales et régionales actives dans la lutte contre le terrorisme et son financement. Ces assises ont vu également la participation des représentants des cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU et du Canada. **L. A. R.**

## Saison estivale 2018

### Lancement de plusieurs campagnes de nettoyage des plages

**A**un mois et demi du lancement officiel de la saison estivale, plusieurs associations et responsables ont lancé une campagne de recrutement de jeunes afin de nettoyer les plages et assuré aux citoyens un littoral propre et présentable. La saison estivale approche à grands pas, le ciel commence à s'éclaircir, et les jeunes se pressent déjà au bord des plages pour voir si la température de l'eau est bonne pour s'y baigner ou pas. Malheureusement, nos plages sont dans un état lamentable. Une grande partie de notre littoral est confrontée à la clochardisation. On y trouve la pollution sous toutes ses formes. Afin de nettoyer et de protéger les différentes plages que compte le littoral algérien, des associations de la protection de l'environnement appellent les futurs estivants à «emporter ce qu'ils abandonnent

sur les plages !». De son côté, la directrice de l'emploi de la wilaya d'El Tarf, Amaloudjimi Fatima-Zohra a annoncé qu'un total de 320 jeunes, bénéficiaires de contrats formation-insertion, ont été recrutés pour le nettoyage des plages de la wilaya d'El Tarf. S'inscrivant dans le cadre de la saison estivale 2018, cette opération, selon la directrice, vise à garantir propreté et hygiène dans les 15 plages d'El Tarf, où la baignade est autorisée. Elle est menée conjointement par les services locaux de l'environnement et ceux des travaux publics qui ont en outre mobilisé 200 agents pour l'entretien du réseau routier durant toute la saison estivale, a ajouté la même source, précisant que ces contrats ont été accordés à des bénéficiaires, sans qualification, âgés de moins de 35 ans. Le directeur des travaux publics d'El Tarf, Kamouche

Abderezak, a ajouté que dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2018, un programme de volontariat pour le nettoyage des plages autorisées à la baignade, a été lancé le mois dernier avec la participation des directions de wilaya dont celles de l'environnement, de la jeunesse et des sports, du tourisme et de l'artisanat et la contribution du mouvement associatif et des offices de tourisme. Le nombre de plages autorisées à la baignade est 15, soit les mêmes plages que celles de la saison précédente, a fait savoir le directeur qui a rappelé que l'ouverture officielle de la saison estivale 2018 est prévue à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain. Même initiative dans la wilaya de Chlef où les autorités locales de la wilaya ont lancé une vaste campagne de nettoyage des plages dans les communes côtières. L'initiative a été prise

tout récemment par la direction de l'environnement avec la participation des différentes associations et des travailleurs des communes concernées. La première opération a débuté samedi dernier et concerne la plage centrale d'El-Marsa à 90 km au nord-ouest de la wilaya de Chlef. Le matériel de collecte et autres outils et équipements nécessaires pour cette campagne sont également mobilisés pour faciliter la collecte des déchets. Selon la directrice de l'environnement, Aïcha Berrais, «en plus de la campagne de nettoyage dans les quartiers de la ville de Chlef, nous avons décidé de poursuivre la campagne de nettoyage dans les régions côtières de la wilaya en prévision de la saison estivale». A travers cette action, les communes entendent également faire en sorte que cet effort exceptionnel puisse servir à sus-

## LA QUESTION DU JOUR

### Deux attaques clandestines en Syrie

Suite de la page une

**S**i déjà tous les tirs israéliens ne touchent pas leurs cibles ; si même il arrive maintenant que tous les avions israéliens opérant dans le ciel syrien n'en sortent pas indemnes, c'est peut-être que le moment n'est pas loin où ceux qui porteront seront l'exception, et ceux qui seront interceptés la règle. Cette perspective fait peur à Israël, qui n'ayant jamais perdu une guerre depuis qu'il existe ne sait toujours pas si sa cohésion est à toute épreuve. On en aura la certitude qu'il n'est pas une création artificielle, à ce titre non viable, que lorsqu'il aura perdu une guerre et qu'il lui aura survécu. Tant qu'il gagne toutes celles qui s'imposent à lui ou qu'il provoque, on peut douter qu'il forme réellement une nation. Car une nation se forge dans les défaites autant sinon plus que dans les victoires. Qu'il soit un Etat, tout le monde en est convaincu. Mais est-il une nation ? On ne le saura vraiment que lorsqu'il aura connu la défaite, et que son existence se trouve alors en jeu. Toujours est-il que cela n'est pas vraiment la question du jour. Celle qui l'est par contre, c'est celle de savoir si par hasard il n'est pas aussi derrière l'attaque chimique de la Douma, une éventualité que les autorités syriennes agitent avec insistance, mais qui ne semble pas même leur avoir effleuré l'esprit auparavant. La preuve n'en est pas encore faite cependant, à supposer qu'elle soit possible, mais il n'est pas innocent que pour la première fois cela paraisse dans l'ordre du possible. Cette possibilité en tout cas ne serait pas en contradiction avec la façon dont les Israéliens ont usé avec les manifestants palestiniens de Gaza lors des deux précédentes Journées de la Terre. La ressemblance est en effet grande dans le mode opératoire entre les attaques clandestines qui se sont produites coup sur coup cette semaine en Syrie, et le tir aux pigeons vivants des snipers israéliens tapis de l'autre côté de la frontière.

M. H.

citer, au sein de la population et en particulier auprès de ceux qui fréquentent assidûment les plages, une véritable conscience des enjeux liant comportements écologiques exemplaires, intérêt pour les résidents à conserver un cadre de vie harmonieux et développement du tourisme. Des gestes simples qui, couplés au nettoyage régulier des plages, permettent de profiter de plages propres et préservées. Selon la direction de l'environnement, cette opération se poursuivra chaque samedi jusqu'au nettoyage de toutes les plages et leur aménagement jusqu'au début de la saison estivale 2018.

Thinherine Khouchi

Hocine Necib, ministre des Ressources en eau

# L'effort de l'Etat «se poursuivra pour raccorder les villages les plus reculés»

■ L'effort de l'Etat sera poursuivi pour raccorder les villages les plus reculés, a souligné, dimanche à Tizi-Ouzou, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Par Kamel L.

**M.** Necib qui a entamé une visite de travail de deux jours dans cette wilaya, a rappelé que depuis le début des années 2000, les différents plans quinquennaux inscrits à l'initiative du président de la République Abdelaziz Bouteflika, ont accordé une part importante aux projets hydrauliques structurants (barrages, grands transferts...) afin de mobiliser la ressource et améliorer la dotation journalière des populations en eau potable tout en résorbant les déficits. «Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, caractérisée par un relief à plus de 70% montagneux, l'Etat a fourni plus d'efforts que dans d'autres régions pour faire parvenir l'eau jusqu'aux villages implantés sur les hauteurs», a observé le ministre. Cette contrainte naturelle est prise en compte et l'Etat poursuivra ses efforts pour développer et densifier le réseau d'alimentation en eau potable dans cette wilaya, a-t-il affirmé. A ce propos, il a observé que les localités qui enregistrent des perturbations telles que la daïra de Bouzguène alimentée principalement par des sources dont le débit baisse en été (faibles pluies en hiver et forte demande durant la saison estivale) et les localités du flanc nord de la wilaya, des projets de transfert d'eau ont été inscrits pour prendre en charge ce problème. Il s'agit du transfert d'eau vers Bouzguène à partir du barrage de Tichy-Haff dans la wilaya de Béjaïa et de celui qui alimentera les localités du littoral à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Cap-Djinet dans la wilaya de Boumerdes, a-t-il dit, soulignant que la réalisation du barrage de Sidi-Khelifa dans la région d'Azeffoune dont les travaux ont été lancés hier par le ministre, permettra de régler durablement ce problème et aussi de soutenir l'activité agricole. Ces projets entrent dans le cadre du schéma national hydraulique qui a prévu de créer des équilibres entre les régions par des raccordements inter wilayas. En plus de ces deux transferts, Tizi-Ouzou a déjà bénéficié d'un autre projet similaire qui est opérationnel pour



acheminer l'eau vers les localités de sa partie sud-est à partir du barrage de Koudiet-Acerdoune, dans la wilaya de Bouïra, a-t-il rappelé. En plus de ces opérations destinées à mobiliser la ressource et renforcer l'alimentation en eau potable, des projets ont été inscrits en vue de proté-

ger cette ressource contre la pollution, a signalé le M. Necib. «La priorité était la levée du gel sur les stations d'épuration prévues en amont du barrage de Taksebt en vue de préserver sa cuvette afin d'éliminer tous les rejets d'eaux usées qui s'y déversent». Et en matière d'assainissement,

le ministre a indiqué que son département a inscrit des projets visant à améliorer le taux de raccordement de la wilaya au réseau d'assainissement par, notamment, la densification du réseau, taux qui est actuellement de 88%, soit «en deçà de la moyenne nationale», a-t-il obser-

vé. Lors de cette première journée de sa visite à Tizi-Ouzou, le ministre des Ressources en eau s'est rendu sur le chantier de construction du barrage de Souk Tlata, destiné à renforcer l'alimentation de 188 villages répartis sur 9 communes pour une population actuelle de 240 000 habitants. Ce projet, qui a connu un retard et un arrêt de 37 mois suite à des oppositions de particuliers, a pu être relancé après la levée de toutes les contraintes et affiche actuellement un taux d'avancement de 43%. Sa réception est prévue pour fin 2019, a-t-on appris sur place. Le ministre poursuivra sa visite aujourd'hui et se rendra sur le site du barrage de Taksebt, puis dans la daïra de Bouzguène qui a bénéficié du projet de transfert d'eau à partir du barrage de Tichy-Haff. L'alimentation en eau potable des communes côtières de la wilaya de Tizi-Ouzou à partir de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap-Djinet, et le lancement des travaux de réalisation du barrage de Sidi-Khelifa, et de réhabilitation de la station de dessalement d'eau de mer de Tiggirt sont aussi au programme.

K. L./APS

Quatre mois après les élections locales à Béjaïa

## Fin de blocage à l'APC de Taourirt Ighil

**P**lusieurs APC sont toujours sans exécutifs depuis quatre mois, soit depuis les élections du 29 novembre 2017. Si les élus siégeant au sein des APC de Toudja et Taourirt Ighil ont réussi à transcender leurs clivages, des APC nagent toujours dans l'incertitude totale faute de «majorité absolue et faute de compromis» pour l'installation de leurs exécutifs et les commissions permanentes. Même les tentatives de rapprochement se sont avérées vaines. Comme c'est le cas à Fénéaïa Ilmathen où le maire RCD a invité les élus FFS à participer à la formation d'un exécutif mais a reçu une fin de non-recevoir. C'est le cas à Oued-Ghir, Aokas, Sidi-Aich, Fénéaïa Ilmathen, Draâ El-Gaïd... Les maires de ces APC ont été installés parmi les majorités relatives, selon les termes du code communal, cependant ils peinent à réunir une majorité parmi leurs adversaires politiques qui ne veulent pas de concessions. Ceci

alors que l'APC de Boudjellil qui est sans assemblée et sans maire. Ainsi, après près de quatre mois de blocage, l'APC de Taourirt Ighil a enfin retrouvé sa cohésion par un dénouement heureux de la crise à la faveur de la médiation initiée par le wali partant. Une série de réunions avait été organisée avec la participation de la majorité relative et les belligérants et ces rencontres ont été bouclées récemment par une réunion au cours de laquelle un accord avait été signé entre les différentes parties concernées. Selon la cellule de communication de la wilaya, «cette énième réunion s'est tenue au siège de la wilaya dans une ambiance conviviale et fraternelle en présence du P/APW, le DRAG et le directeur de la planification de la wilaya». Et d'ajouter : «Les élus ont été félicités pour leur sens de la responsabilité puisqu'ils ont favorisé, avec leur acte, l'intérêt du citoyen». Une coalition a été formée par les élus indépen-

dants et ceux du FLN qui ont signé un accord sur «la mise en service de la biométrie, le partage du pouvoir, le retrait de toutes les plaintes à l'encontre du mouvement associatif de la commune, l'installation de l'exécutif communal». Pour rappel, le siège de la mairie de Taourirt Ighil avait été fermé par la population au lendemain des élections locales du 23 novembre 2017 pour «fraude électorale caractérisée» dans certains bureaux de vote. Il est utile de noter également que le maire de Toudja a réussi la semaine dernière à dépasser la crise qui secoue l'APC depuis quatre mois par l'installation de commissions permanentes : économie, finances et investissement, la santé, l'hygiène et la protection de l'environnement ainsi que celle relative aux affaires sociales, culturelles, sportives et de la jeunesse. Les présidences de ces trois commissions ont été confiées à trois élus de la liste RCD.

H. Cherfa

Armée

## Séminaire national à Alger sur le service national

**U**n séminaire national sous le thème «Le service national, 50 ans de réalisations» a été organisé hier au Cercle national de l'Armée à Béni Messous à Alger, par la Direction du service national du ministère de la Défense nationale (MDN), et ce, dans le cadre des festivités

commémoratives du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution du service national, indique un communiqué du MDN. Présidés par le général-major Mohamed-Saleh Benbicha, directeur du service national au MDN, au nom du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-

ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), les travaux du séminaire ont enregistré la présence de cadres de l'ANP et de représentants de plusieurs ministères et organismes civils, note la même source. Ce séminaire, animé

par des cadres spécialistes de l'ANP et d'enseignants universitaires, «a été marqué par la présentation de plusieurs conférences visant à mettre la lumière sur la dimension stratégique du service national en tant que pilier de la citoyenneté, à travers la consolidation de l'unité natio-

nale et sa contribution dans le développement et l'édification du pays dans plusieurs domaines, et ce, en mettant en exergue les grandes réalisations du service national pendant 50 ans d'existence», ajoute le communiqué du MDN.

K. L.



## Investissements en Algérie

# Un climat en « constante » amélioration, selon le DG de l'ANDI

■ Le directeur général de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a affirmé, dimanche à Amman, que le climat d'investissement en Algérie est en « constante amélioration » au regard des « grandes » mesures prises par le gouvernement pour renforcer et faciliter l'investissement au service de l'économie nationale.

Par Assia D.

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du 2<sup>e</sup> et dernier jour du 16<sup>e</sup> Forum arabe des entreprises abrité par la Jordanie, M. Mansouri a fait état du nouveau code d'investissement, le considérant comme « un pas important au processus des réformes économiques en vue de mettre en place un dispositif législatif stable, transparent, intégré et cohésif à même de garantir l'efficacité dans la réalisation des projets économiques ». A cet égard, il a rappelé le nouveau dispositif de soutien à l'investissement, le qualifiant de « judicieux et bien ficelé » qui gère le domaine de l'investissement en Algérie depuis 2016, et s'appuie sur les principes d'assurer la sécurité et octroyer des garanties au profit de l'investisseur, en général, et à l'investisseur étranger, en particulier, dont l'annulation des lois à effet rétroactif et la possibilité de cession d'actifs ainsi que la garantie du transfert des profits et de la transparence, outre la protection contre la confiscation administrative. Ce dispositif de soutien à l'investissement accorde des incitations et avantages communs aux projets de production de services et biens dans les activités habilitées et autres incitations pour les activités prioritaires (industrie et agriculture) à travers les exonérations fiscales



Abdelkrim Mansouri, DG de l'ANDI

et parafiscales pour une durée allant jusqu'à 10 ans et des aides de financement et de soutien pour acquérir le foncier, a ajouté M. Mansouri. S'agissant de l'impact et de l'effet d'incitations et avantages octroyés, le directeur général de l'ANDI a fait savoir que les projets d'investissement seront grandement utiles et profitables, étant donné les présents moyens de production et les prix

d'énergie très réduits. Répondant à une question relative aux projets d'investissements étrangers lancés avec des opérateurs nationaux, le responsable a révélé que le nombre de ces investissements étrangers, y compris les pays arabes, s'était élevé, notamment courant 2017, passant à plus de 167 projets, soit la plus grande partie du taux total d'investissements étrangers

enregistrés ainsi que de la création des emplois. La qualité des investissements enregistrés à l'ANDI démontre une orientation vers les secteurs de l'industrie, du tourisme et des grandes infrastructures, « conformément aux objectifs et choix prévus par le plan d'action du gouvernement et sa stratégie de développement et de diversification de l'économie nationale au vu de la

conjoncture actuelle », a-t-il ajouté. A ce propos, M. Mansouri a souligné que conformément à la nouvelle loi d'investissement, la priorité est accordée aux projets créateurs de richesse et de postes d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, ajoutant que « plusieurs investisseurs arabes ont exprimé, lors de l'exposition organisée en marge de cette manifestation, un vif intérêt au pavillon algérien ». Au terme de l'exposé présenté par l'ANDI sur l'Algérie et les opportunités d'investissement, « les investisseurs arabes ont demandé plus de détails sur le climat d'affaires en Algérie ainsi que les opportunités d'investissement offertes aux investisseurs étrangers par l'Etat », a fait savoir le DG de l'ANDI, ajoutant qu'« un nombre important d'investisseurs, notamment irakiens, jordaniens, syriens et égyptiens, ont exprimé leur disposition pour investir en Algérie ». Concernant la règle 49-51 adoptée par l'Etat dans les partenariats avec les étrangers, M. Mansouri a réaffirmé que ladite règle « n'entrave en aucune façon l'opération d'attirer les investissements après avoir éclairci ses dimensions réelles ». Cette règle, poursuit-il, « était imposée pour préserver la souveraineté du pays et protéger l'économie nationale avec ses deux secteurs, public et privé ».

A. D./APS

## Pétrole

### Le prix du panier de l'Opep à 64,82 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi vendredi à 64,82 dollars le baril, contre 65,18 la veille, a indiqué, hier, cette Organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Les cours de l'or noir avaient chuté vendredi en raison des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et de l'ampleur de la production américaine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a fini la semaine à 67,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,22 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour le contrat de

mai a cédé 1,48 dollar à 62,06 dollars. Sur la semaine le WTI a reculé de 4,64% et le Brent de 4,65%, la plus forte baisse hebdomadaire depuis deux mois pour les deux types de contrats. Ils retrouvent leurs niveaux d'il y a deux semaines, avant un mouvement de forte hausse des cours. Par contre, les cours de l'or noir étaient orientés à la hausse, lundi matin en Asie. Le baril de light sweet crude (WTI),

référence américaine du brut, pour livraison en mai gagnait 23 cents à 62,29 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en juin, prenait 25 cents à 67,36 dollars. Selon des analystes, le bon respect des objectifs de réduction de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs partenaires, comme la Russie est un facteur

positif pour les cours du pétrole. Selon le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep (JMMC), les pays participant à l'accord ont atteint un nouveau record de respect des objectifs de limitation de la production, qui a atteint un niveau de 138%. Pour rappel, les pays producteurs de l'Opep, associés à dix autres producteurs non

membres de l'Opep dont la Russie, s'étaient pour leur part mis d'accord fin 2016 pour limiter leur production afin de contenir la chute des cours. Dans son dernier rapport, l'Opep a revu en hausse de 0,28 million de barils par jour (mbj) son estimation de la production non-Opep cette année : elle devrait atteindre 59,53 mbj, soit une croissance de 1,66 mbj sur un an. **Younès F./Agences**

## Sidérurgie à Annaba

### Un partenariat algéro-émirati pour la création d'une société mixte

Une société mixte de sidérurgie représentant un investissement de 1,6 milliard d'euros sera créée à Annaba dans le cadre d'un partenariat algéro-émirati, a indiqué le directeur de la communication du groupe Sider Annaba, Hicham Bamoune. Avalisé fin mars par le Conseil des participations de l'Etat, la société, soumise à la loi algérienne, sera installée sur le site du complexe El Hadjar, dans la com-

mune de Sidi Amar, sous l'appellation « Emarat Dzayer Steel », a indiqué la même source. Dans ce partenariat, le groupe Sider détiendra 31% des actions de la société, le complexe Sider El Hadjar 20% et le partenaire émirati Groupe Dzayer Emarat 49%, a indiqué la même source qui a relevé que cet investissement est « stratégique et ambitieux pour l'industrie sidérurgique algérienne ». La part de 20% du complexe

Sider El Hadjar qui accueillera cette société mixte sur 120 hectares est constituée d'un ensemble d'équipements et structures relevant du complexe. La future société mixte produira des produits sidérurgiques dont des tubes et des laminés avec une capacité annuelle de plus de 1,3 million tonnes dans une première phase, est-il indiqué. Outre la promotion de l'industrie sidérurgique, ce projet générera 1

600 emplois directs et permettra la réintégration de l'unité de fabrication de tubes sans soudure au tissu sidérurgique d'Annaba par l'intégration de 400 travailleurs relevant de cette unité. Le complexe Sider El Hadjar qui accueillera Emarat Dzayer Steel occupe un terrain de 840 hectares, emploie 5 000 travailleurs et produit 260 000 tonnes par mois de produits sidérurgiques. **R. E.**

Khenchela

## 500 nouveaux logements ruraux pour renforcer le secteur de l'habitat

LE SECTEUR de l'habitat dans la wilaya de Khenchela a été renforcé récemment par 500 nouveaux logements ruraux destinés aux différentes communes, a-t-on appris auprès de la direction du logement. Le chef du service de l'habitat rural et de la réhabilitation des constructions au sein de cette direction Boubakeur Rehab a précisé que la répartition de ce quota se fera selon les besoins et les demandes exprimées dans les différentes communes. Les pré-affectations des futurs bénéficiaires de ces habitations seront distribuées «au cours du deuxième trimestre de cette année», ajoute M. Rehab. Les bénéficiaires du logement rural vont percevoir une aide financière de l'ordre de 700 000 DA comme subvention de l'Etat, a-t-il fait savoir. La première tranche de cette aide financière représente 60% du montant global qui sera versé directement au bénéficiaire après la réception du permis de construction, en attendant l'attribution de la seconde tranche après le parachèvement des grands travaux, a-t-il détaillé. Depuis l'année 2002, la wilaya de Khenchela a bénéficié d'un total de 36 880 logement ruraux dont 31 207 habitations ont été jusqu'à présent réalisées, a-t-on signalé de même source.

A.O.

Laghouat

## Divers établissements à réceptionner pour la prochaine rentrée scolaire

PLUSIEURS établissements éducatifs vont être réceptionnés à travers la wilaya de Laghouat pour la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Il s'agit d'un lycée de 1 000 places pédagogiques dans la zone haute au chef-lieu de wilaya, ainsi que de deux collèges d'enseignement moyen, l'un de type Base-7 avec un demi-pensionnat de 200 repas/jour à Aflou et l'autre de type Base-6 à Laghouat, a-t-on précisé lors des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. Le secteur de l'Education nationale va réceptionner également cinq groupements scolaires, deux dans les communes de Bennacer Benchohra et Brida, et les trois autres dans celle de Laghouat, selon les mêmes services. Un financement de près de 200 millions DA est, par ailleurs, alloué au secteur pour la réparation et la réhabilitation de certaines servitudes d'établissements éducatifs, à l'instar des sanitaires, des cours, des cantines et autres, a-t-on ajouté. Le secteur dispose à travers la wilaya de Laghouat de 239 écoles primaires, 89 collèges d'enseignement moyen et 41 lycées.

R.R.

Chlef

# Adoption des études de deux nouveaux projets en aquaculture

■ Le secteur de la pêche à Chlef a bénéficié de l'adoption de deux nouveaux projets en aquaculture, par le Centre national de recherche en pêche et aquaculture, a-t-on appris du directeur de la pêche de la wilaya.

Par Lyes B.

Deux nouveaux projets en aquaculture ont été adoptés, dernièrement, par le Centre national de recherche en pêche et aquaculture de Bou Ismail, a indiqué Abderrahmane Abed. Il s'agit, a-t-il ajouté, de deux fermes pour l'élevage de daurade et de moules au niveau des régions de Kef Kala (Ténès) et Sidi Abderrahmane, d'une capacité de production respective de 600 et 900 tonnes. Ces deux projets, qui s'ajoutent à six autres déjà en cours d'exploitation, seront soumis très prochainement à la commission ad-hoc de la wilaya, en vue de les accorder en concession, d'autant plus qu'il s'agit de projets financés par leurs promoteurs, a-t-il encore précisé, signalant une demande pour un autre projet d'élevage à Beni Haoua, est actuellement en cours d'études. La wilaya de Chlef compte six fermes d'élevage aquacole (daurade et moules), dont deux déjà opérationnelles et ont entamé leur production à la fin 2017, avec une capacité de 500 tonnes de pois-



son, dans l'attente de porter le volume de poisson d'élevage commercialisé à près de 900 tonnes, avec l'entrée sur le marché de la production de la ferme d'El Marsa. Le responsable a, par ailleurs, fait part d'un objectif de production ciblé estimé à près de 8000 tonnes de poisson à Chlef, à l'horizon 2023-2024, afin, a-t-il dit, de concurrencer la production halieutique. Outre la création d'emplois, ces projets

en aquaculture ont engrangé une ressources piscicole supplémentaire au profit du marché local et national, tout en contribuant à la protection de la biodiversité marine, parallèlement à la création de réserves de poisson. S'agissant de la commercialisation du produit, le même responsable a fait savoir qu'une proposition a été émise par les investisseurs en vue de la création de points de vente à travers les

communes de la wilaya. Un autre projet pour l'engraissement du thon a été accordé à la wilaya de Chlef, dans l'attente de son entrée en production, a-t-il encore informé, signalant également, l'adoption par le Centre national de recherche en pêche et aquaculture du projet d'élevage de crevettes à Oued Taghzoult, dans la commune de Sidi Abderrahmane.

L. B./APS

Mila

## Une production attendue de 2,5 millions de quintaux de céréales

La production céréalière, attendue au terme de l'actuelle saison agricole dans de la wilaya de Mila, atteindra les 2,5 millions de quintaux, a affirmé le directeur des services agricoles, Messaoud Bendridi. Cette récolte qui représente près du double de la production de la saison dernière (1,3 million de quintaux récoltés) sera obtenue sur une superficie globale de 109 724 hectares consacrée à la culture du blé dur et tendre, de l'orge et de l'avoine, a précisé le responsable. Cet accroissement de la production céréalière a été favorisé par une «pluviométrie propice» comparativement à l'année dernière, a-t-on indiqué. Le DSA a, dans ce contexte, appelé les agriculteurs de la wilaya

de Mila à combiner stratégie phytosanitaire et mesures agronomiques pour protéger la production céréalière des mauvaises herbes et autres champignons qui menacent la récolte en cette période de l'année. «Les céréaliculteurs de la région sud de la wilaya se doivent d'adopter l'irrigation d'appoint afin d'augmenter la production cette année, et plus particulièrement ceux dont les terres se trouvent à l'intérieur du périmètre irrigué de Teleghma, mis en service le 25 mars dernier», a souligné Messaoud Bendridi. Par ailleurs, les services agricoles de Mila tablent sur une production de 64 000 quintaux de légumineuses au titre de cette saison, soit plus du double de la récolte de l'année dernière où

26 000 quintaux ont été produits. Cette progression est notamment due à l'extension des terres agricoles dédiées à la culture des légumes secs dans la wilaya, qui sont passées cette année de 3 500 hectares à 5 476 hectares parmi lesquels 3 000 hectares ont été consacrés à la production de lentilles, a détaillé le même responsable. Il a, à ce propos, expliqué que l'opération d'extension des terres agricoles dédiées aux légumineuses a été encouragée par les mesures de soutien à cette filière mises en place par l'Etat à l'exemple de l'octroi d'une prime de 2 600 dinars pour chaque quintal de lentilles produit.

Hocine A.

Bouira

## Un milliard DA pour l'aménagement de la zone industrielle de Sidi Khaled

Une enveloppe financière d'un milliard de dinars a été allouée pour l'aménagement de la zone industrielle Sidi Khaled dans la commune d'Oued El-Bardi (sud de Bouira) ainsi que pour la réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable, a indiqué le wali de Bouira, Mustapha Limani. Ces deux opérations devraient commencer d'ici au «second semestre de l'année en cours», a expliqué le premier magistrat de la wilaya

lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Selon les détails fournis par le même responsable, ce montant est destiné essentiellement à l'aménagement de voirie, la réalisation de l'éclairage ainsi que de l'assainissement. L'enveloppe permettra également de réaliser un réseau d'alimentation en eau potable pour cette zone industrielle, où plusieurs projets sont opérationnels, alors que des dizaines

d'autres sont en cours de lancement, d'après les informations recueillies lors de cette session de l'APW. Le réseau traversera le tracé de l'ancienne zone ainsi que le site de l'extension afin d'alimenter ce site industriel en matière d'eau, a expliqué le wali Limani. Selon les statistiques fournies par la direction de l'industrie et de la promotion des investissements de la wilaya de Bouira, la zone industrielle de Sidi Khaled porte sur la réalisa-

tion d'un total de 82 projets, dont 22 sont déjà opérationnels, alors que 33 projets d'investissement sont en cours de réalisation, six à l'arrêt et 15 pas encore lancés. Plus de 1 400 postes d'emploi directs et indirects ont été créés au titre des différents programmes d'investissement engagés dans cette zone industrielle, situé à sept kilomètres au sud de la ville de Bouira.

T. K.





## Tunisie

# Manifestation civile pour dénoncer la poursuite des périls des migrants en Méditerranée

■ Une manifestation civile est prévue à Zarzis, ville portuaire de Tunisie, pour dénoncer la poursuite des périls de migrants en mer Méditerranée, indique dimanche un communiqué de presse des organisateurs.

Par Sara H.

C o-organisée par l'Association «Le pêcheur pour le développement et l'environnement (APDE) de Zarzis et l'Alarmphone Tunis, cette action de la société civile se veut un rappel à l'opinion publique sur les milliers de candidats à l'immigration clandestine, dont des Tunisiens, continuent de périr au large de la Méditerranée lors de leurs tentatives de passage illicite vers l'Europe. Elle est prévue le 9 avril à 10h00 au port de Zarzis. La mer est devenue ces dernières années, note le communiqué, «une voie de plus en plus empruntée pour atteindre les rives du nord de la Méditerranée depuis le continent africain». Ceci est dû, souligne le même document, entre autres au «régime restrictif» de visa européen ce qui ne favorise pas l'immigration «sûre et légale». La manifestation aura lieu à Zarzis, un lieu où «les réalités meurtrières» de la mer sont bien connues. «Le cimetière des migrants qui ont péri en mer, souvent de manière anonyme, est un rappel douloureux pour les habitants de Zarzis des conséquences de la politique de non assistance aux migrants en mer», ajoute la même source. L'Alarmphone est une ligne téléphonique disponible 24/7 pour les personnes se trouvant en situation de détresse en mer. Elle est animée par un réseau d'activistes et d'acteurs de la société civile d'Europe et d'Afrique du Nord depuis 2014. Par ses actions, le réseau entend soutenir les opérations de sauvetage en mer Méditerranée et dénoncer les cas où le sauvetage n'a pas eu lieu. L'APDE Zarzis quant à elle, est une association qui lutte pour la protection des ressources marines, le développement du secteur de la pêche, la contribution au développement social et l'établissement d'une culture environnementale.

## Grève générale des jeunes médecins le 16 avril

L'Organisation tunisienne des jeunes médecins a décidé d'observer une grève générale le 16 avril courant, pour dénoncer la décision de prélèvement sur leurs salaires des journées de grève observées aux mois de février et mars derniers, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP). Dans son préavis de grève publié le vendredi, l'organisation indique que «la grève générale a été décidée pour appeler le ministère de tutelle à effectuer un prélèvement progressif pour préserver les intérêts de ses adhérents ou reporter cette décision en attendant la vérification des listes des présents et ce, dans le cadre des dispositions de la loi». Selon la même source, l'organisation appelle au respect des dispositions communes entre les jeunes médecins et les autorités concernées pour rattraper les cours et les stages. L'organisation a, en outre, dénoncé la composition

du comité chargé de la réforme du système des études de médecine, telle que mentionnée dans la décision ministérielle, estimant que son exclusion de ce comité est une atteinte à sa légitimité et à sa représentativité.

## Démantèlement d'une cellule de soutien aux groupes terroristes à Kasserine

Une cellule de soutien aux groupes terroristes à Kasserine, au centre-ouest de la Tunisie, a été démantelée par les unités sécuritaires de la ville, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. «Les unités sécuritaires à Kasserine ont placé samedi en garde à vue 4 personnes, appartenant à une même famille, âgées entre 17 et 50 ans, accusées d'apporter un soutien à des éléments terroristes retranchés dans les monts de la région», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Après un interrogatoire des suspects, ces derniers ont reconnu avoir acheminé des provisions au profit des élé-



Ph. > D. R.

ments terroristes, à maintes reprises», précise le communiqué. Le ministère de l'Intérieur affirme après avoir consulté le ministère public, il a été décidé de placer ces suspects en garde

à vue et engager une action en justice à leur encontre pour appartenance à une organisation terroriste et financement de terrorisme.

S.H./APS

## Sahara occidental

### Le défunt Ahmed Boukhari inhumé au cimetière de Smara

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies le militant Boukhari Ahmed, a été inhumé dimanche au cimetière de Smara (camps des réfugiés sahraouis). Ont assisté à l'enterrement, le président de la République arabe sahraouie (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, des membres du secrétariat national, du gouvernement sahraoui, de l'assemblée nationale, du Conseil consultatif sahraoui, des délégations étrangères, des représentants de la délégation de la Minurso, ainsi que de nombreux citoyens des différentes couches du peuple sahraoui. Le chef du bureau de la Minurso à Tindouf, Yusuf Jidian, a remis, en compagnie du président du haut commissariat aux réfugiés (HCR) en Algérie, Hamdi El-Boukhari, une lettre de condoléances du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au président de la République sahraouie. Le militant Boukhari Ahmed, est décédé mardi dernier des suites d'une longue maladie. La Présidence sahraouie a décrété un deuil national de sept

jours.

### Guterres présente au président sahraoui ses condoléances

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu un message de condoléances de la part du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, dans lequel il lui a exprimé ses sincères condoléances, suite à la disparition du diplomate sahraoui, Ahmed Boukhari et a réitéré l'engagement de l'ONU à parvenir à une solution politique, garantissant au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination. «J'ai appris avec une grande affliction le décès du représentant du Front Polisario à New York, Boukhari Ahmed, des suites d'une longue maladie... Je saisis cette triste occasion pour transmettre mes sincères condoléances à la famille du défunt et au Front Polisario», a écrit

M. Guterres dans son message adressé au président Sahraoui, cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS). «M. Boukhari était un diplomate expérimenté, respectable et un homme de principes ayant défendu avec ferveur un règlement politique du conflit au Sahara occidental et légué une importante contribution, à travers ses démarches diplomatiques à New York», a indiqué le SG de l'ONU, dans son message, estimant que «sa disparition est une grande perte pour le Front Polisario». M. Guterres a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement de l'ONU à parvenir à une solution au conflit sahraoui. «En cette pénible épreuve, je voulais réitérer l'engagement de l'ONU à mettre fin au conflit au Sahara Occidental qui dure depuis si longtemps, à travers la reprise du processus de négociation lancé par le Conseil de sécurité pour parvenir à une solution juste mutuellement acceptable qui garantit le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination», a ajouté M. Guterres.

Amel N./agences

## Libye

### Les corps de 3 enfants enlevés en 2015 découverts

Les trois enfants, âgés de 5 à 12 ans, ont été enlevés en décembre 2015 par un groupe armé alors qu'ils se rendaient à l'école, dans la ville de Sorman. Les corps de trois enfants d'une même famille, enlevés en 2015 dans l'ouest libyen, ont été retrouvés samedi après les aveux de l'un de leurs ravisseurs, provoquant émoi et consternation de la population et des autorités. Les trois enfants, âgés de 5 à 12 ans, ont été enlevés en décembre 2015 par un groupe

armé alors qu'ils se rendaient à l'école, dans la ville de Sorman, à 70 km à l'ouest de Tripoli. Ils étaient accompagnés de leur mère et d'un chauffeur qui a été blessé par balle dans l'attaque. Depuis, la famille Cherchari n'a pas eu de nouvelles de ses enfants, jusqu'à la capture de l'un des ravisseurs en mars. Les aveux de ce dernier ont permis de retrouver les dépouilles décomposées des enfants enterrés dans une forêt au sud de la ville de Sorman, selon les enquê-

teurs. Initialement, les ravisseurs exigeaient une rançon mais les négociations ont mal tourné et les enfants ont été tués un mois après l'enlèvement, selon la même source.

### Trois jours de deuil déclarés

La municipalité de Sorman a décrété trois jours de deuil à la suite de cette découverte macabre et la plupart des écoles de la ville ont fermé leurs portes.

"Tous les Libyens sont choqués et stupéfaits après ce crime atroce", a regretté dimanche Fayed al-Sarraj le Chef du gouvernement d'union (GNA) reconnu par la communauté internationale, dans un communiqué. Fayed al-Sarraj a indiqué que des «ordres ont été donnés à tous les organes de l'État pour mener les investigations sur toutes les circonstances du crime», promettant de traduire les auteurs devant la justice. Pays aux riches ressources pétrolières, la Libye

est déchirée par des rivalités opposant différentes milices et tribus depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi. De nombreuses bandes criminelles organisées ont tiré profit de cette situation chaotique pour développer des activités de grand banditisme, de contrebande, de trafic de migrants et d'enlèvements contre rançons

R. M.



## Bangladesh

# Une centaine de blessés dans une grande manifestation estudiantine

■ Des milliers d'étudiants manifestaient hier à travers le Bangladesh en réaction à des échauffourées dans la plus grande université du pays qui ont fait une centaine de blessés.

Par Rosa C.

Des heurts entre police et étudiants, qui ont commencé dimanche soir et ont duré jusqu'au petit matin, ont transformé l'université de Dacca en champ de bataille. Les forces de l'ordre ont tiré des balles de caoutchouc et grenades lacrymogènes sur des manifestants contre la politique, «discriminatoire» selon eux, de quotas dans la Fonction publique. Cette contestation est l'une des plus importantes à laquelle se trouve confrontée la Première ministre Sheikh Hasina, au pouvoir depuis une décennie. Les organisateurs des rassemblements à Dacca ont raconté qu'ils manifestaient pacifiquement lorsque la police est intervenue pour les disperser par la force. Les policiers ont notamment recouru à des bâtons et des canons à eau pour dégager la place centrale. «Plus de 100 personnes ont été blessées dans les affrontements», a déclaré à l'AFP l'inspecteur de police Bacchu Mia, ajoutant que les personnes hospitalisées n'étaient pas dans un état critique. Les manifestants ont jeté des pierres sur les forces anti-émeutes, saccagé le domicile du vice-chancelier de l'université,



brûlé deux voitures et vandalisé un bâtiment, a indiqué le responsable policier Azimul Haque. Quinze personnes ont été interpellées dans ces incidents.

La colère estudiantine résulte de la décision du gouvernement de réserver plus de la moitié des emplois de fonctionnaires aux familles de vétérans de la guerre

d'indépendance de 1971 et aux minorités défavorisées. Ce qui ne laisse à la plupart des diplômés l'accès qu'à un nombre restreint de postes. «Ces quotas

sont discriminatoires. En raison du système de quotas, 56% des emplois sont mis de côté pour 5% de la population du pays. Et 95% des gens doivent se battre pour les 44% restants», a déclaré Hasan Al Mamun, un meneur de la fronde. Inspirés par le mouvement de Dacca, manifestations et rassemblements se sont multipliés hier dans les universités du Bangladesh. Des milliers d'étudiants ont séché les cours.

Selon les organisateurs, des dizaines de milliers de personnes participent à la contestation. La police a refusé de donner une estimation. Fille de l'un des pères de l'indépendance du Bangladesh, Sheikh Hasina a rejeté les demandes de révision des quotas. Un ministre doit rencontrer les représentants étudiants hier à Dacca.

R. C.

## Hongrie

## Quatre ans de plus aux commandes pour le souverainiste Orban

Viktor Orban sort renforcé de l'écrasante victoire de son parti national-conservateur aux élections législatives hongroises, qui va lui offrir un troisième man-

dat consécutif, lui laissant toute latitude pour amplifier la centralisation des pouvoirs et poursuivre ses passes d'armes avec l'UE. Le successeur du dirigeant le plus controversé d'Europe est sans appel : selon des résultats quasi-définitifs, le parti Fidesz, qu'il a fondé en 1988, obtient 48,8% des suffrages, améliorant son score d'il y a quatre ans.

Il devance de près de trente points le Jobbik, formation d'extrême droite qui a abandonné la rhétorique xénophobe face à la surenchère nationaliste du gouvernement.

Avec une mobilisation des électeurs en nette hausse (69,2%), le Premier ministre aura frôlé jusqu'au bout mais son camp devrait finalement décrocher 133 sièges sur les 199 du Parlement hongrois soit une «super-majorité» des deux-tiers, comme en 2010 et 2014, qui permet de faire voter des changements constitutionnels. Le dirigeant de 54 ans aux diatribes contre «l'invasion migratoire», le multiculturalisme et l'ingérence supposée de «Bruxelles» incarne une droite européenne décomplexée et constitue un casse-tête pour une partie des Etats-membres qui lui reprochent notamment son manque de solidarité dans l'accueil des réfugiés. Aux commandes d'un pays de moins de dix millions d'habitants, Viktor Orban est aussi un modèle pour les droites identitaires du continent qui ont vu dans sa réélection un nouveau symbole des lignes de fracture qui traversent l'Union. «L'inversion des valeurs et l'immigration de masse prônées par l'UE sont à nouveau rejetées», s'est réjouie la patronne du Front

national français, Marine Le Pen, en écho aux félicitations du chef de file de l'opposition aux Pays-Bas, le député anti-islam Geert Wilders, visiteur régulier de Viktor Orban à Budapest. Beatrix von Storch, député du parti nationaliste et eurosceptique allemand AfD, a salué «un sale jour pour l'UE mais une bonne journée pour l'Europe», à l'instar du député britannique pro-Brexit Nigel Farage qui a qualifié Viktor Orban, sur Twitter, de «pire cauchemar de l'UE» dont ces souverainistes exècrent les supposés «dikts». Le Premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, a été l'un des rares dirigeants européens à féliciter hier son homologue hongrois, allié le plus proche des conservateurs au pouvoir à Varsovie.

En plus de l'axe formé avec ses voisins d'Europe centrale, Viktor Orban a affirmé pendant sa campagne vouloir travailler avec l'Italie et l'Autriche à une alliance de pays hostiles à l'immigration musulmane. A Vienne, une coalition entre les conservateurs et l'extrême droite est au pouvoir depuis décembre. A Rome, la Ligue de Matteo Salvini, formation d'extrême droite, est leader de la coalition de droite arrivée en tête au scrutin du 4 mars. «C'est un raz-de-marée pour le Fidesz, qui donne à M. Orban une énorme légitimité en raison du taux de participation élevé, y compris au plan international», a estimé pour l'AFP le politologue Daniel Hegedus, de l'observatoire des libertés Freedom House, prédisant un renforcement «des attaques contre la frange critique de la société civile». Le Fidesz est accusé d'avoir muselé

depuis 2010 de nombreuses institutions et contre-pouvoirs du pays, comme les médias et la justice, mais aussi l'économie et la culture. Le tout légalement, grâce à sa super-majorité au Parlement et sans s'émouvoir des critiques de la Commission européenne et de nombreux observatoires internationaux.

Avant l'élection, le Premier ministre avait dit vouloir prendre des mesures «morales, politiques et juridiques» contre ses adversaires dans la foulée des législatives. Il avait également assuré disposer d'une liste de 2 000 personnes payées pour renverser son gouvernement. «Nous savons exactement qui ils sont, nous savons leurs noms, pour qui et comment ils travaillent», avait-il menacé visant spécifiquement les ONG financées par le milliardaire américain d'origine hongroise George Soros, dont il a fait son bouc émissaire.

Un nouveau paquet de mesures, prévu pour l'après-législatives, envisage de taxer les ONG «qui soutiennent l'immigration», un concept vague. Un porte-parole du Fidesz a confirmé hier que ce texte baptisé «Stop Soros» serait parmi les premiers présentés au nouveau Parlement.

Dénonçant la déliquescence des services publics de santé, l'émigration des jeunes, les pratiques douteuses et le clientélisme des cercles du pouvoir, la gauche et les libéraux ne sont pas apparus comme des alternatives crédibles, malgré la légère majorité d'électeurs exprimant dans les enquêtes d'opinion sa lassitude envers leurs responsables politiques.



## Points chauds

### Réputation

Par Fouzia Mahmoudi

Si ces derniers mois le président américain Donald Trump n'a pas hésité à s'en prendre, notamment sur les plans commerciaux et économiques, à plusieurs nations alliées, il n'aura aucun mal à continuer à s'en prendre diplomatiquement à l'Iran, qu'il semble décidé à attaquer jusqu'à obtenir une annulation de l'accord sur le nucléaire. Le président iranien Hassan Rohani a par ailleurs prévenu cette semaine que les États-Unis «le regretteront» s'ils se retirent de l'accord sur le nucléaire iranien comme le président Donald Trump menace de le faire. «Nous ne serons pas les premiers à violer l'accord mais les États-Unis doivent impérativement savoir qu'ils le regretteront s'ils le violent», a déclaré Rohani lors d'un discours à l'occasion de la Journée nationale de la technologie nucléaire. «Nous sommes bien plus préparés qu'ils le pensent, et ils verront que s'ils violent cet accord, en une semaine, en moins d'une semaine, ils en verront le résultat», a-t-il ajouté. Si les États-Unis «se retirent (de l'accord), cela signifiera qu'ils ne tiennent pas parole. Cela ternirait leur réputation et leur dignité sur la scène internationale», a encore déclaré le président iranien. L'accord sur le nucléaire iranien a été conclu en juillet 2015 entre la République islamique d'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne). Il est censé empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique mais Donald Trump estime qu'il n'apporte pas de garanties suffisantes pour la sécurité internationale. Trump a menacé en janvier déjà de sortir son pays de l'accord le 12 mai, à l'expiration d'un ultimatum qu'il a donné aux Européens pour durcir le texte. Si les États-Unis se retirent, ils devraient alors réimposer contre l'Iran des sanctions économiques actuellement suspendues. L'on se demande ce que pense Barack Obama, lui qui a consacré une grande partie de ses deux mandats à la Maison-Blanche à réussir à mettre en place cet accord historique qui réinstaurait, entre autres, une relation diplomatique entre les États-Unis et l'Iran, qui n'avaient plus de contacts officiels depuis plusieurs décennies. Trump, lui, ne semble se préoccuper d'aucun de ces aspects et est bien décidé à rompre les ponts avec Téhéran au risque de voir la République islamique se relancer dans sa course au nucléaire, civil ou autre.

F. M.





Lauréats du Festival du film amazigh d'Agadir

# Le ministre de la Culture félicite Metref et Kebaili

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a félicité les cinéastes algériens Arezki Metref et Noredine Kebaili qui ont remporté respectivement, vendredi soir à Agadir (Maroc), le Grand prix du documentaire et celui du court métrage du 11<sup>e</sup> Festival international du film amazigh, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.



Par Adéla S.

Le réalisateur Arezki Metref s'est vu attribuer le Grand prix du documentaire pour son film

«Une journée au soleil», alors que Noredine Kebaili a reçu le Grand prix du court métrage pour «Séquence une...».

L'œuvre de M. Arezki, «Une journée au soleil», traite de l'his-

toire de l'immigration vers la France, alors que celui de Noredine Kebaili «Séquence une...» rend hommage aux journalistes morts en zones de conflit de par le monde.

Par ailleurs, M. Mihoubi a salué Issam Taachit et Omar Belkacemi, qui se sont vu attribuer des mentions spéciales à leurs œuvres respectives «Human» et «Lmudja».

## Organisation d'activités culturelles communes entre l'Algérie et la Tunisie

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et son homologue tunisien, Mohamed Zine El Abidine, ont convenu d'organiser des activités culturelles et des forums communs, afin de renforcer les relations bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui effectue une visite en Tunisie dans le cadre de la 34<sup>e</sup> Foire internationale du livre de Tunis, ouverte vendredi à Tunis, avec la participation de l'Algérie en sa qualité d'invité d'honneur, a indiqué que «la Tunisie compte différents espaces culturels, à même de

renforcer sa notoriété aux niveaux maghrébin et arabe», à l'instar du centre culturel international «Dar Sébastien», qui constitue un «centre de rayonnement culturel».

De son côté, le ministre tunisien a exprimé son «souhait de renforcer la présence de l'Algérie dans les différentes manifestations culturelles de ce pays» et d'organiser des festivals, avec la participation algérienne.

Les deux parties ont insisté sur «le rôle de la culture et de l'art dans la consolidation des relations entre les deux pays», liés par un passé et une histoire.

Plus de 80 maisons d'édition, des romanciers, des écrivains, des universitaires, des poètes et des critiques algériens participent à la 34<sup>e</sup> Foire internationale du livre de Tunis.

Parmi les participants à cet événement placé sous le thème «Nous lisons pour vivre deux fois», l'académicienne de l'université de Tizi Ouzou, Amina Belaala, le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), Sami Benchikh Hocine, qui donnera une conférence sur la propriété intellectuelle et la garantie des droits d'auteur et de créateur en Algérie.

Plusieurs instances nationales prendront part à cet événement telles que l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), le Haut conseil islamique (HCI), le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) et le Centre national de recherche en préhistoire et histoire (CNRPAH).

La 34<sup>e</sup> Foire internationale du livre de Tunis, qui s'étalera jusqu'au 15 avril, verra la participation de 775 maisons d'édition de 32 pays.

A. S./APS

Racim C.

## Tiaret

# Saisie de 52 pièces de monnaie remontant à des époques différentes

L'expertise menée dernièrement sur 52 pièces de monnaie anciennes, saisies en 2017 à Tiaret, ont révélé qu'elles remontent à des époques historiques différentes dont celles de la dynastie des Fatimides et de l'Etat de l'Emir Abdelkader, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de la wilaya.

L'expertise a révélé la valeur archéologique et artistique précieuse des pièces de monnaie saisies par la sûreté de wilaya de Tiaret en 2017 (52 pièces rondes et carrées en or et en argent).

Cette opération a été menée par le musée public national Abdelmadjid-Méziène de Chlef qui a procédé à l'analyse d'échantillons des pièces saisies, dont 19 rondes en or

datant de l'époque des Aghalibs, soit le troisième siècle de l'hégire, 26 autres rondes en argent remontant à l'Etat algérien moderne de l'Emir Abdelkader et six carrées en argent de l'Etat fatimide et une petite pièce ronde qui serait de l'Etat de l'Emir Abdelkader, a-t-on précisé de même source.

En outre, quatre objets en cuivre ont été authentifiés, soit deux sceaux et deux plateaux de l'époque contemporaine sur 14 saisies et remis à la direction de la culture de Tiaret par la police en août dernier après leur mise en vente sur internet.

Les services de la sûreté de wilaya de Tiaret ont indiqué que les pièces de monnaie ont été saisies au chef-lieu de wilaya par la brigade de recherche et d'investigation de

la Police judiciaire suite à des informations qui lui sont parvenues. Ces objets ont été retrouvés chez deux individus qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires pour détention de pièces archéologiques et fouilles sans autorisation.

Les 14 objets en cuivre ont été saisis après leur mise en vente sur les réseaux sociaux par un individu de Tiaret suite à des informations reçues par la brigade de cybercriminalité de la PJ de la sûreté de wilaya, a-t-on fait savoir.

L'expertise sur ces objets a authentifié quatre objets de valeur et le restant a été restitué à son propriétaire, selon la même source.

## Zone riche en vestiges archéologiques

# Accord franco-saoudien pour développer la région historique d'Al-Ula

La France et l'Arabie saoudite doivent signer aujourd'hui un accord pour le développement touristique et culturel de la région d'Al-Ula (nord-ouest) riche en vestiges archéolo-

giques, ont annoncé dimanche des responsables des deux pays. «La région concernée par cet accord a une superficie de près de 22 000 km<sup>2</sup>», a souligné le directeur général de la

Commission royale pour Al-Ula, Amr Al Madani. Il s'agit d'une région qui comprend des sites exceptionnels, comme l'ancienne cité nabatéenne d'Hegra (Madain Salih) ou celle de

Dadab (Al-Khurraybah), et des paysages spectaculaires de canyons taillés dans le sable.

Pour sa part, l'envoyé spécial du président français Emmanuel Macron pour Al-Ula, Gérard

Mestrallet, a souligné que cet accord est «sans précédent, notamment par l'ampleur des domaines qu'il couvre : archéologie, offre culturelle et artistique mais aussi infrastructures, énergie, transports, formation et tout ce que la France peut offrir en termes de valorisation du patrimoine». L'accord qui va être signé, couvre la durée de dix ans et comprend la création d'une agence dédiée sur le modèle de l'agence France Museum, qui a piloté la mise sur pied du Louvre Abu Dhabi inauguré en novembre dernier.

L'agence, dont Gérard Mestrallet est pressenti pour occuper la présidence, sera financée par des capitaux saoudiens, mais aucun chiffre n'a été communiqué par les deux responsables.

L. M.

R. C.

## France

# Un musée Gainsbourg toujours imaginaire

Après la canonisation, la muséification ? Charlotte Gainsbourg, qui en est la propriétaire, a relancé, en février, sur France Inter, l'idée d'ouvrir au public la maison qu'habita Serge Gainsbourg de 1969 à sa mort, en 1991 – à l'exception de la chambre à coucher. L'actrice y est retournée récemment pour tourner le clip de «Lying With You» – extrait de son album *Rest*, paru en novembre 2017 –, chanson où elle s'adresse à son père. Ce musée est un serpent de mer. Charlotte Gainsbourg en avait parlé au Monde, en 2007 – «depuis quinze ans, nous y songeons» –, en évoquant

un projet de l'architecte Jean Nouvel. La façade de 5 bis rue de Verneuil, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, est un must du street art parisien, vivant et coloré, qui contraste avec l'intérieur, dont les murs noirs (idée piquée à Dali) sont restés inoccupés. A quelques nuances près, les 130 m<sup>2</sup> demeurent tels qu'ils étaient à la disparition de Gainsbourg, jusqu'aux mégots dans le cendrier. «Je ne sais pas ce que c'est : un sitting-room, une salle de musique, un bordel, un musée...», hésitait-il pour présenter son repaire. Plutôt un cabinet de curiosités, riche de milliers de bibelots en tout

genre. En attendant d'hypothétiques visites, les admirateurs et les curieux peuvent se rendre à la Galerie de l'Instant, à Paris, où sont exposées des photographies de Tony Frank consacrées au lieu, avec ou sans ses occupants. L'auteur, entre autres, de la pochette de l'album «Histoire de Melody Nelson» – dont il se dit aujourd'hui «plus fier que de la photo du cul de Polnareff» – a réalisé, à la demande de Charlotte Gainsbourg, «une sorte d'inventaire» consigné dans un beau livre, «Gainsbourg, 5 bis rue de Verneuil».



## Handi-basket (Dames) Le CSH Ouargla remporte le titre

LE CSH Ouargla s'est offert son douzième titre consécutif du Championnat d'Algérie handi-basket (dames), après avoir remporté le tournoi play-off qu'il a abrité, vendredi et samedi, avec la participation des clubs de Intisar Béchar, Nour El Eulma et MC Hsasna. Durant le tournoi qu'elles ont accueilli après avoir remporté le tour préliminaire, les coéquipières de Djamilia Hamgani n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires, remportant, tout d'abord, les trois matchs qui leur ont permis de se qualifier aux demi-finales. Le CSH Ouargla a battu, tour à tour, Intisar Béchar (49-16), Mouloudia Club Hesasna (48-23) et Nour El Eulma (48-15) terminant 1<sup>er</sup> au classement avec six points. La seconde place au 1<sup>er</sup> tour, est revenue au MC Hesasna (5 pts), auteur de deux succès face, respectivement, au NE Eulma (31-18) et I. Béchar (40-14). Nour El Eulma a pris la 3<sup>e</sup> place (4 pts) en terminant bon dernier avec un point. La finale a vu le CSH Ouargla (1<sup>er</sup>) l'emporter aux dépens du MC Hsasna (second) sur le score 44 à 28, alors que la 3<sup>e</sup> position est revenue au Nour E. Eulma, vainqueur de l'Intisar Béchar (32-25). A l'issue du sacre de son club, le président Mohamed Tahar Hadjadj n'a pas caché sa joie pour ce nouveau trophée, le 12<sup>e</sup> consécutif, confirmant ainsi la domination outragieuse du CSH Ouargla sur le handi-basket féminin, depuis plus de douze ans. «Cet 12<sup>e</sup> sacre a un goût particulier pour les joueuses, surtout, qui ont passé des moments difficiles durant cette année, et je dirai

même depuis 2015. C'est vrai que nous sommes habitués aux titres (championnat et coupe), mais le goût de ce 12<sup>e</sup> sacre est différent des précédents, vu la situation financière que les joueuses (ossature de l'équipe nationale) ont vécu depuis quelques années en équipe nationale, pour n'avoir pas touché les primes de résultats et les indemnités de stages non perçues depuis 2015 à ce jour», a déclaré à l'APS M. Hadjadj. D'ailleurs pour cette raison, les cinq joueuses formant l'EN avaient boycotté le premier stage de préparation de l'équipe à Sétif. En plus des douze titres de championnat, le CSH Ouargla est en passe de réaliser aussi le douzième doublé consécutif, à l'occasion de la Coupe d'Algérie où le club, large favori pour le sacre final, affrontera le MC Hesasna (en demi-finale). «Je pense que si les choses restent comme ça, aucun club ne pourra rivaliser avec le CSH Ouargla, pour la simple raison que les clubs ne travaillent pas à cause d'un manque indéfinissable de moyens et de considération qui n'encourage pas les athlètes à travailler et à redoubler d'efforts pour atteindre le niveau technique et de compétition voulu», a expliqué le président du SCH Ouargla qui est à la tête du club depuis plus de vingt ans. La stabilité au sein du CSHO et le travail continu avec le même effectif, pendant des dizaines d'années, sont le fruit de la réussite du club, auteur d'excellents résultats qui lui ont valu l'estime des autorités locales qui lui ont de tout temps porté assistance.

## Championnat régional de kung fu wushu à Tissemsilt Ettahadi de Khémisti haut la main

LES ATHLÈTES du club «Ettahadi» de la commune de Khémisti (Tissemsilt) ont dominé le championnat régional ouest de kung fu wushu juniors et seniors messieurs, qui a pris fin samedi soir à la salle omnisports «chahid Alouet-Tayeb» de Tissemsilt. Ils ont raflé cinq médailles d'or, s'adjugeant la première place au classement par équipes. La deuxième place est revenue au club El Moustakbel de Tiaret avec médailles d'or, trois d'argent, alors que le club «Oussoud Wahran» (Lions d'Oran) a pris la troisième place en remportant trois médailles d'or et deux en argent. Le président de la Fédération algérienne de kung fu wushu, Yahia Beddour, a déclaré que le niveau technique est acceptable lors de cette manifestation, soulignant que ce championnat est qualificatif pour la phase nationale prévue les 13 et 14 avril à Blida. Le même responsable a ajouté que la rude concurrence entre les clubs participants augure d'un bon avenir de cette discipline, annonçant que la sélection nationale de kung fu wushu prendra part cette année à plusieurs manifestations internationales dont le championnat arabe qui aura lieu au Maroc du 1<sup>er</sup> au 7 mai prochain et le cham-

pionnat du monde prévu en été au Brésil. La Fédération algérienne de kung fu wushu prévoit d'organiser, cette saison, un tournoi international en vue de promouvoir cette discipline sportive en Algérie et encourager les jeunes catégories à sa pratique. Le championnat régional Ouest de kung fu wushu a été organisé deux jours durant par la Fédération en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt et la participation de plus de 250 sportifs représentant 31 clubs des wilayas de Tissemsilt, Tiaret, Oran, Chlef, Ain Defla, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen.

Le programme du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 15 ans, prévu du 9 au 16 avril, à Tlemcen, a été arrêté, a-t-on appris dimanche du coordinateur de la compétition. Le tirage au sort de cette manifestation sportive qui réunira les trois sélections nationales d'Algérie, de Tunisie et de Libye, a donné lieu à trois rencontres qui se dérouleront toutes au stade Akid

## Coupe de la Confédération (16<sup>es</sup> de finale bis/allier) Le Chabab croit en la qualification malgré la défaite

■ Le Chabab Belouizdad croit en la qualification à la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine, malgré sa défaite sur la plus petite des marges sur le score de (1/0), face à la formation ivoirienne de l'ASEC Mimosas, avant-hier soir au stade Felix-Houphouët-Boigny d'Abidjan.



Par Mahfoud M.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Komlan (50') pour l'Assec Mimosas. Ainsi, les Rouge et Blanc restent très confiants quant à la possibilité de remonter le score lors du match retour qui se jouera le mardi 17 avril au stade du 20-Août-1955 (17h). Les Rouge et Blanc ont réalisé un match honorable dans l'ensemble mais se sont inclinés après une erreur de marquage dans la surface de réparation, sur balle arrêtée. Le score aurait pu être plus large, n'était l'inter-

vention du portier Salhi qui a effectué de belles parades dans les tout derniers moments du match. Les Belouizdadis pensent qu'ils peuvent réellement se qualifier s'ils se concentrent comme il se doit lors de la manche retour en marquant deux buts lors de ce match retour, ce qui est dans les cordes des attaquants Lakroum et Laribi. Le coach marocain du CRB, Rachid Taouesi, pense que son équipe méritait mieux au vu du rendement effectué par l'équipe lors de ce match. «Je crois qu'on a fait un match à la hauteur malgré les absences dont on a souf-

fert lors de cette empoignade», dira Taouesi qui pense qu'il est vraiment dommage de perdre de la sorte, promettant de se ressaisir au match retour. C'est le même ressenti chez les joueurs qui estiment qu'il est très dur d'accepter cette défaite d'autant plus que l'équipe s'était bien comportée. «Cette défaite est surmontable lors du match retour», dira Lakroum qui pense que les chances de l'équipe au match retour sont intactes et qu'il faudra se donner à fond pour réussir un succès lors de cette empoignade.

M. M.

## Coupe arabe des clubs 2018

### Le MC Alger, troisième représentant algérien

La Fédération algérienne de football (FAF) et après consultation des membres de son bureau fédéral vient de procéder à la désignation du club du MC Alger comme troisième représentant algérien à la Coupe arabe des clubs 2018-2019. A cet effet, une délégation de l'Union des associations de football arabe (UAFA) sera aujourd'hui à Alger pour faire signer le contrat d'engagement

au club algérois, comme cela a été fait avec les dirigeants de l'ES Sétif et de l'USM Alger, indique le communiqué de l'instance fédérale. L'UAFA avait déjà opté pour l'ES Sétif et l'USM Alger pour faire partie des 32 équipes concernées par la nouvelle compétition, dont les 16<sup>es</sup> de finale aller sont prévus en août prochain, avant de confier à la FAF la responsabilité de choisir son troisième représentant

dans cette épreuve. Cette compétition suscite l'intérêt des formations arabes, en général, et algériennes en particulier, en raison des forts revenus financiers qu'elle génère. D'ailleurs, le vainqueur de la prochaine édition touchera pas moins de 6 millions de dollars, soit plus que le double de ce que touchait, depuis la saison passée, le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique (2,5 millions).

## Ligue 1 Mobilis (25<sup>e</sup> journée)

### Le programme dévoilé

Lotfi, récemment rénové, a indiqué Mustapha Lokbani, président de la ligue de football de la wilaya de Tlemcen. Le match d'ouverture opposera, le 11 de ce mois, l'Algérie à la Tunisie. La seconde rencontre réunira la Libye et la Tunisie (13 avril) alors que le troisième match opposera l'Algérie à la Libye, a-t-il précisé, faisant savoir que les horaires des rencontres n'ont pas encore été arrêtés. Ce tour-

noi de l'UNAF, a indiqué pour sa part Abdelkrim Benaouda, DTN adjoint chargé du développement à la fédération, permettra aux équipes présentes de préparer les futures compétitions officielles réservées à cette catégorie d'âge. Les rencontres de ce tournoi se dérouleront sous forme de championnat, chaque sélection disputera deux rencontres, à l'issue desquelles le premier sera déclaré vainqueur,

a-t-on expliqué. Parallèlement à ce tournoi, le président de la fédération, Kheireddine Zetchi, procédera à l'inauguration du nouveau siège de la ligue de football de la wilaya de Tlemcen, a encore ajouté Mustapha Lokbani. Il sera accompagné des présidents des fédérations libyenne et tunisienne, ainsi que du président de l'UNAF.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Plus de 180 kg de kif traité saisis à Tlemcen et Béchar

## Quatre narcotrafiquants interceptés

QUATRE narcotrafiquants ont été interceptés dimanche à Tlemcen et Béchar par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont également saisi 184 kg de kif traité, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté le 8 avril 2018, quatre narcotrafiquants et saisi 184 kilogrammes de kif traité à Tlemcen et Béchar», précise la même source.

ce. Par ailleurs, à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, des détachements de l'ANP «ont saisi un camion, trois motocyclettes, dix tonnes de ciments, une tonne de denrées alimentaires et divers outils d'orpillage», alors que d'autres détachements «ont saisi à Ouargla et El Oued 7 199 unités de différentes boissons». Par ailleurs, «treize immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen», rapporte également le communiqué.

L. O.

## El Tarf /Berrihane

### Saisie de près de 6 kg de corail brut

UNE QUANTITÉ de 5,700 Kg de corail brut a été saisie, dans la commune de Berrihane (El Tarf), dans deux opérations distinctes menées, le week-end dernier, par les services relevant du groupement de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, lundi, du chargé de la communication au niveau de corps constitué. Sur informations évoquant des activités suspectes d'un groupe d'individus, une enquête a été déclenchée par les services de la gendarmerie, a précisé le capitaine Rahmouni Fateh, soulignant que les investigations ont permis d'identifier les cinq membres du réseau, âgés entre 33 et 40 ans, arrêtés en flagrant délit samedi dernier, en leur possession 2,200 kg de corail brut. La deuxième affaire liée à ce trafic de corail, a impliqué 4 individus,

âgés entre 32 et 41 ans, a-t-on fait savoir, précisant que pas moins de 3,500 kg de corail brut ont été saisis pour une valeur estimée à plus de deux millions de dinars. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont aussi saisi dans le cadre de ces deux opérations trois véhicules, une embarcation, deux moteurs, ainsi que deux bouteilles d'oxygène, un lot de tenues de plongée sous-marine, 3 filets de pêche, deux paires de palmes, des lunettes de soleil et une paire de gants, a-t-on détaillé. Les mis en cause, tous originaires de la wilaya d'El Tarf, seront présentés incessamment devant les instances judiciaires pour trafic de corail, a-t-on ajouté, signalant que l'enquête suit son cours pour remonter la piste de ce trafic.

T. G.

## Indonésie

### Une soixantaine de morts après avoir consommé de l'alcool frelaté

UNE SOIXANTAINE de personnes sont mortes dans plusieurs régions d'Indonésie ces derniers jours et des dizaines d'autres ont été hospitalisées après avoir consommé de l'alcool frelaté et le bilan ne cesse de grimper, ont indiqué lundi les autorités indonésiennes. Sept personnes ont été interpellées pour la vente d'alcool frelaté dans le cadre d'opérations policières menées à travers le pays contre les vendeurs d'alcool bon marché fait maison. L'un des vendeurs arrêtés «mélangeait de l'alcool pur avec du ginseng, un médicament contre la toux et un anti-moustique», a déclaré Agung Budi Maryoto, un responsable de police lors d'une conférence de presse. Un autre vendait une boisson énergétisée à base de Coca-Cola mélangé avec de l'alcool, selon la même source. «Nous pensons qu'il y a un gros distributeur derrière cela», a indiqué le week-end dernier Tony Surya Putra, respon-

sable de police de Jakarta Est en soulignant que plus de vingt personnes ont péri dans un quartier de Jakarta après avoir consommé de l'alcool frelaté. R.

## Criminalité

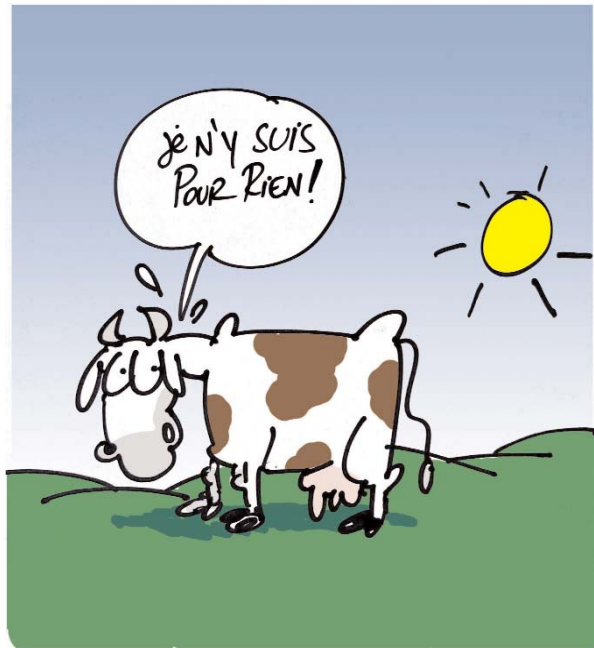
### Plusieurs suspects interpellés pour divers délits dans plusieurs wilayas

PLUSIEURS individus suspects ont été récemment interpellés pour divers délits, suite à des opérations de recherche menées par les forces de la police judiciaire dans les wilayas d'Alger, de Constantine et de Tlemcen, indique lundi la Direction générale de la Sûreté nationale dans un communiqué. Ainsi, dans des quartiers de la wilaya d'Alger, 42 individus suspects ont été interpellés pour détention et trafic de drogue et port d'armes prohibées, alors que 335 comprimés psychotropes, une quantité d'héroïne, une autre de cannabis traité ont été

recupérés par les forces de police qui ont également saisi un lot de d'armes blanches. Dans la wilaya de Constantine, et agissant sur information, les forces de la police judiciaire de la wilaya ont arrêté un individu suspect en possession de 406 comprimés psychotropes et une quantité de cannabis traité. Par ailleurs, et suite à des opérations de recherches, les forces de la police judiciaire de la wilaya de Tlemcen ont interpellé deux individus qui se livraient au trafic de psychotropes et récupéré 146 comprimés psychotropes.

Slim O.

## La pénurie du lait s'accroît



Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### Journée de la chasse le 28 avril à Yakourène

■ Une journée de la chasse sera organisée le 28 avril prochain dans la wilaya de Tizi Ouzou, à l'initiative de la Fédération locale des chasseurs, avons-nous appris auprès de son président, Arezki Aider.

Par Hamid M.

Des trois sites prospectés en vue d'abriter cette chasse dans la commune de Yakourène (42 km à l'Est de Tizi Ouzou), les organisateurs ont opté pour la zone située non loin de l'hôtel Tamgout pour les avantages qu'elle offre dont un accès facile, non loin de la ville, une aire pour accueillir les différents stands en plus de la possibilité de procéder à des activités de tir. La Fédération des chasseurs de la wilaya de Tizi Ouzou s'active depuis plusieurs mois pour relancer la chasse à la faveur de l'amélioration des



Ph. > M. Zalouk/T. A.

conditions sécuritaires dans la région. Après la création de l'organisation, ses initiateurs ont entamé des cycles de conférences et de formation au profit des chasseurs dans différentes régions de la wilaya. La population ciblée est estimée à plusieurs centaines parmi les détenteurs de fusils de chasse d'autant plus que l'opération de la restitution de ces armes entamée ces dernières années par la Gendarmerie nationale touche à sa fin soit plus de 4 000 ont été déjà restitués des 6 500 unités récupérées par les forces de sécurité durant les années 1990. Aider Arezki a indiqué que les autorités locales et nationales

dont le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural ont affiché leur disponibilité à accompagner leur organisation pour une reprise effective et réglementaire de la chasse dans la région pour ses bienfaits, notamment au profit des agriculteurs pour protéger leurs exploitations des agressions par certains animaux sauvages. La chasse peut apporter une contribution positive à la sauvegarde des populations de la faune sauvage et de leurs habitats, tout en générant des bienfaits pour la société quand celle-ci est organisée d'une manière durable et légale.

H. M.